Communiqué de Presse du 02.06.2023



→ ALP : inscriptions et renouvellement d'inscription pour les parents



Du 1^{er} juin au 13 juillet 2023, les familles sont invitées à inscrire ou à renouveler l'inscription de leurs enfants aux Accueils de Loisirs Périscolaires.

Si l'inscription scolaire n'est pas une démarche à entreprendre chaque année, l'inscription aux Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) est nécessaire avant chaque rentrée scolaire. Elle vous permettra de bénéficier des accueils du matin, du soir et de la restauration scolaire. Il s'agit d'un service proposé aux familles, ces temps sont facultatifs. Pour autant l'inscription au préalable est obligatoire pour leur fréquentation.

Il est donc vivement conseillé aux familles de réaliser cette inscription. Ainsi en cas de présence occasionnelle, l'accueil peut se faire en toute sécurité. Seules les fréquentations de vos enfants feront l'objet d'une facturation. Il est rappelé que l'inscription est conditionnée par le paiement intégral de toute créance envers la Ville, quel que soit le service concerné. À défaut aucune demande d'inscription ou de renouvellement ne sera traitée.

Tous les documents nécessaires pour une inscription ou son renouvellement sont téléchargeables sur le site de la Ville ou à votre disposition au Service Petite Enfance Éducation, situé au 66 avenue des Abrivados.

Il est également possible :

- de transmettre le formulaire dûment complété ainsi que les justificatifs obligatoires par mail à inscription-scolaire@ville-lunel.fr. Les dossiers non complets ne seront pas traités.
- ou de réaliser votre démarche auprès du service Petite Enfance & Éducation munis des justificatifs obligatoires (originaux et copies).

Le service Petite Enfance & Éducation reste disponible pour toute demande d'information au 66 avenue des Abrivados ou par téléphone au 04 67 87 84 12.

Pour rappel, le Service est ouvert :

Lundi: 8h-12h & 13h30-17h30
Mardi: 8h-12h & 15h30-17h30
Mercredi: 10h-12h & 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h & 13h30-17h30
Vendredi: 8h-12h & 13h30-16h

L'ESSENTIEL:

Inscription & renouvellement d'inscription aux Accueils de Loisirs PériscolairesDu 1^{er} juin au 13 juillet 2023, les familles sont invitées à inscrire ou à renouveler l'inscription de leurs enfants aux ALP auprès du Service Petite Enfance & Education.

